

FO SNE-FSU CGT SUI-FDSU SPAC-UNSA

Vous êtes passés en force contre l'avis des personnels qui au travers de leurs représentants ultra majoritaires vous ont exprimé leur opposition à la fusion des Drire et des Diren. Et pourtant dans certaines instances vous avez reconnu le caractère exceptionnel de la réforme Drire-Diren en considérant comme légitimes les inquiétudes des personnels. En conséquence vous portez l'entière responsabilité de la rupture.

Vous vous trouvez aujourd'hui dans une impasse entre une décision politique qui a été prise et un dialogue social qui n'a pas été engagé, tant au niveau national que local. L'expression de ce mécontentement se traduit notamment au travers de larges signatures de pétitions dans les services concernés. Sans attendre nous vous demandons de faire cesser les pressions qui s'exercent ici ou là sur les agents contraints de participer à des réunions locales.

A ce stade, et compte tenu de ces constats, l'intersyndicale interministérielle (FO, SUI-FDSU, CGT, SNE-FSU, SPAC-UNSA) exige l'arrêt du processus de fusion. En effet, tel qu'il a été engagé le projet actuel ne répond en rien aux sujets essentiels que sont :

- la garantie de maintien des missions actuelles
- les moyens supplémentaires pour les exercer et garantir un service public de qualité
- la définition des missions nouvelles et les moyens s'y rapportant
- pour la gestion des personnels l'harmonisation par le haut des rémunérations, des modalités de gestion des personnels, des conditions de travail, des plans de qualification et de promotion.

Au-delà de ces points l'intersyndicale interministérielle exige de votre part que vous annonciez clairement les moyens que vous allez mettre en place pour :

- garantir a minima le niveau de rémunération
 - la mobilité, en particulier contrainte
 - l'accompagnement personnalisé
 - le parcours professionnel
 - le plan de formation
 - l'action sociale et l'hygiène et la sécurité,
- dont l'harmonisation ne peut se concevoir que par le haut.

Dés maintenant, votre note de cadrage n'apportant aucune réponse, l'intersyndicale interministérielle exige le retrait du projet de décret et un moratoire, et quitte la salle en vous annonçant que des actions de boycott sont programmées.